

Philippe BARRAL¹
Thierry LUGINBÜHL²

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE DESCRIPTION ET DE GESTION DE LA CÉRAMIQUE DU MONT-BEUVRAY

I. INTRODUCTION

Le site du Mont-Beuvray³ a livré des quantités importantes de matériel céramique, depuis la reprise des fouilles en 1984. Très rapidement, le besoin de disposer d'un système de description cohérent utilisable par tous, d'un outil de travail permettant de gérer de façon uniforme l'ensemble de la vaisselle céramique exhumée, a été ressenti⁴. Il apparaissait nécessaire, en effet, que les informations principales concernant ce type de matériel soient saisies sous une forme homogène, pour rendre possible des comparaisons entre les différents lieux de fouille et, en définitive, pour faciliter les recherches particulières (études thématiques) et permettre des synthèses sur l'ensemble du site.

Cette démarche a rencontré plusieurs difficultés. L'absence d'étude régionale sur la céramique des II^e et I^{er} s. av. n. è. constituait un premier handicap⁵. De surcroît, les seuls documents exploitables dans la région Morvan-Nivernais étaient issus précisément du Mont-Beuvray, site qui n'avait livré, au début de ce projet, que très peu d'ensembles de qualité. De la sorte, la connaissance des céramiques régionales de La Tène finale et de l'époque augustéenne (types de production, répertoire, chronologie) était très lacunaire⁶.

Une autre difficulté ressortait de la nature du site et de la chronologie de son occupation. En effet, dans la mesure où l'occupation principale de l'*oppidum* couvre le I^{er} s. av. n. è. et le début du I^{er} s., on se trouvait confronté à un faciès céramologique relativement complexe. La période augustéenne, particulièrement bien représentée sur le site, offre une bonne illustration d'un faciès mixte, de transition, au sein duquel les céramiques indigènes de tradition protohistorique côtoient des productions céramiques typiquement méditerranéennes. La conséquence immédiate de cette situation était la confrontation de deux conceptions céramologiques, l'une protohistorique, l'autre romaine (ou gallo-romaine), dont les méthodes d'approche et les problématiques de recherche étaient sensiblement divergentes. Concrètement, il fallait intégrer dans le même système des productions céramiques issues de cultures et de technologies différentes.

En dehors de ces quelques difficultés circonstancielles et méthodologiques, certaines contraintes, liées au contexte particulier des fouilles du Mont-Beuvray, furent fixées au départ. Elles ont conditionné évidemment la forme définitive du système mis au point. En premier lieu, il fallait élaborer un outil de travail utilisable

- 1 Chercheur bénévole, U.M.R. 9934 du C.N.R.S., Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 58370 Glux-en-Glenne (France).
- 2 Assistant diplômé, Université de Lausanne, Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne, BFSH 2, 1015 Lausanne (Suisse).
- 3 Le Mont-Beuvray, identifié avec le site de l'antique Bibracte, *oppidum* principal des Eduens situé au cœur du Morvan, a été d'abord exploré, au XIX^e s., par J.-G. Bulliot puis J. Déchelette. Il fait l'objet d'un nouveau programme de recherches depuis 1984, auquel participent plusieurs équipes françaises et étrangères (pour un aperçu global de l'état des recherches, voir Flouest et Guillaumet, dir., 1993).
- 4 L'élaboration d'un système de description et de gestion du matériel céramique issu des fouilles du Mont-Beuvray a été lancée en 1990. Un premier document fut réalisé en 1992. Une nouvelle version, mise au point en 1994 (Paunier *et al.* 1994), fait l'objet de la présente communication. Elle intègre diverses modifications de détail qui résultent de la mise à l'épreuve du système pendant deux ans.
- 5 Cette lacune a été récemment comblée ; cf. Barral 1994.
- 6 Cette situation évolue rapidement. Sur l'état des recherches actuelles dans la région Morvan-Nivernais, voir principalement les actes du colloque A.F.E.A.F. de Nevers à paraître.

par des chercheurs ou étudiants non-spécialistes et, de surcroît, par des archéologues de différentes nationalités peu familiarisés avec le matériel céramique gaulois ou gallo-romain. En second lieu, il apparaissait souhaitable que, dans la mesure du possible, l'enregistrement des données effectué par chaque équipe puisse être utilisé par les spécialistes d'études céramologiques transversales, afin d'éviter que ces derniers se retrouvent confrontés à la nécessité de re-manipuler l'ensemble du mobilier.

II. DESCRIPTION DU SYSTÈME

Dans le but de répondre aux attentes exposées plus haut, il a été décidé de concevoir un système basé sur deux grands principes : la hiérarchisation des critères, d'une part, la prééminence des aspects techniques "objectifs", d'autre part. Les critères morphologiques n'ont pas fait l'objet d'une description aussi fine, dans la mesure où l'élaboration d'une typologie des formes céramiques du Mont-Beuvray apparaissait comme une seconde étape de travail, nécessitant une masse importante de données.

La hiérarchisation des différentes caractéristiques d'une pièce (successivement catégorie, forme, décor, faisant chacune l'objet d'un descripteur), dont l'ordre, bien que dicté par le bon sens, reste arbitraire, implique une méthode théorique de travail par tris successifs sur laquelle le débutant peut s'appuyer.

Face au mobilier céramique d'une UF (unité de fouille), le premier tri a donc pour but la détermination des catégories, le second, celle des formes par catégories et le troisième, celle des décors et des autres caractéristiques mineures de la céramique pour chaque forme de chaque catégorie.

a. Détermination des catégories.

La définition des catégories, parfois problématique, peut être décomposée, si besoin est, en trois phases, en suivant le dendrogramme du descripteur "catégorie" (Fig. 1 et 2).

- Tri du mobilier en fonction de la couleur de la pâte (pâte claire, pâte sombre), la surface (externe) faisant foi.

- Tri de la céramique en fonction de sa technique de montage (tournée ou non), de la granulométrie de son dégraissant (fin à grossier), puis de son traitement de surface (avec ou sans revêtement, par exemple).

- Détermination partielle ou complète des catégories. Une détermination, au moins partielle (abréviation suivie d'un "-"), réalisable sans connaissances céramologiques particulières, est indispensable et donc obligatoire pour chaque pièce céramique. La détermination complète ne doit être proposée qu'en cas d'"absolue" certitude. Le chercheur, en cas de doute, même léger, se contente d'une identification incomplète mais juste (TS- pour une terre sigillée dont la provenance est

douteuse, par exemple), plutôt que de proposer une détermination complète erronée⁷. Cette identification complète est particulièrement intéressante dans le cas de fragments significatifs (bords, fonds, profils). Pour les fragments de panses, les risques d'erreurs rendent souvent préférable une identification incomplète⁸. L'utilisation d'un descripteur proposant une définition de chaque catégorie (Fig. 3) et les tessonniers mis à la disposition des équipes, permettent néanmoins de se familiariser rapidement avec la petite cinquantaine de catégories distinguées.

Notons que ces catégories sont de deux sortes ; il s'agit, d'une part, de groupes techno-typologiques aisément identifiables, bien connus grâce à une littérature abondante (céramique campanienne, terre sigillée italique, etc.) et, d'autre part, de groupes d'aspect réunissant des vases qui ont en commun un certain nombre de critères techniques, et accessoirement morphologiques, dont la validité en terme de production n'est pas aussi assurée que dans le cas précédent.

b. Détermination des formes.

La deuxième phase de tri consiste en l'identification des formes au sein de chaque catégorie selon une hiérarchie à trois niveaux : groupe de formes (basse ouverte, haute fermée, par exemple), forme (assiette, bol caréné, par exemple) et type (Ha 1c, Morel 2280, par exemple). Le degré de précision de l'identification dépend de l'état de conservation de la pièce et des connaissances de l'analyste.

Les définitions proposées pour le niveau "forme" (Fig. 4 et 5) reposent à la fois sur des critères typométriques et descriptifs. Elles n'évitent pas une part d'arbitraire liée à la volonté de distinguer efficacement les formes entre elles, et d'éviter le plus possible les possibilités de confusions (formes ambiguës).

L'état de fragmentation du mobilier retrouvé peut empêcher de mesurer (et même d'estimer) le diamètre d'un récipient et donc de pouvoir faire un choix entre deux formes aux proportions identiques mais aux dimensions différentes. Il est ainsi possible, en cas de doute, de regrouper les formes (assiette-plat, écuelle-jatte, coupe-bol, gobelet-pot, etc.) pour une détermination plus prudente.

c. Description des décors et des autres caractéristiques.

Le troisième tri, enfin, s'attache à la description de caractéristiques supplémentaires comme le décor, la morphologie de certains détails, ou d'autres particularités (état de conservation, présence de *graffiti* ou d'estampilles, etc.), au sein de chaque forme de chaque catégorie.

d. La saisie.

La saisie sur fiche papier de ces données est réalisée au moyen d'un bordereau (Fig. 6) dont chaque chantier

7 Les catégories mentionnées dans ce document sont celles dont la présence est attestée sur le site pour l'instant ; il est évident que cette liste s'allongera au fur et à mesure de l'apparition de nouvelles catégories.

8 Un fragment à pâte fine, claire, à engobe blanc, pouvant appartenir à une cruche à couverte blanche ou à un vase peint celtique sera, par exemple, classé en PCREV-.

PARFIN B	IMITATIONS DE PAROIS FINES TYPE BEUVRAY Céramique à parois fines (généralement moins de 4-5 mm d'épaisseur) ; pâte beige clair, assez dure, à fin dégraissant (mica argenté et quartz) ; revêtement externe brun gris, interne rouge lie-de-vin. Décor de palmettes estampées, de guillochis ou de "tridents" à la barbotine.
MICAC B	CÉRAMIQUE À REVÊTEMENT MICACÉ DE TYPE BESANÇON Céramique grossière à engobe micacé ; pâte caractérisée par son dégraissant à forte proportion de quartz, de mica et de feldspath ; revêtement partiel (haut du vase) généralement doré (paillettes de mica), parfois remplacé par une couverte noire.
CAMP B	CÉRAMIQUE CAMPANIENNE B Céramique du "cercle de la campanienne B", à pâte beige chamois parfois orangée, dure à savonneuse ; vernis noir à brun foncé, souvent assez mat, présentant parfois des reflets bleutés.
PSFIN	CÉRAMIQUE FINE À PÂTE SOMBRE Céramique à pâte sombre, fine, zonée (couleur du cœur ou de la moitié interne de la panse allant du beige au rouge) ; parois lissées, souvent fumigées (couleur de brun foncé à noir ou gris foncé).

Figure 3 - Exemples de définitions de catégories.

A: FORMES BASSES (diam. max. > 1,5 hauteur)	
1.	Assiette
2.	Plat
3.	Ecuelle
4.	Jatte
5.	Marmite
6.	Coupe
7.	Bol
7a.	Bol hémisphérique
7b.	Bol cylindrique
7c.	Bol à marli
7d.	Bol caréné
7e.	Vase bobine
8.	Mortier
9.	Faisselle
B : FORMES HAUTES (diam. max. < 1,5 hauteur)	
1.	Gobelet
2.	Pot
2a.	Pot à épaule marquée
2b.	Pot à provisions (à anses)
3.	Jarre
4.	Dolium
5.	Bouteille
6.	Tonneau/Tonnelet
7.	Cruche
8.	Pichet
9.	Amphore
C : AUTRES	
1.	Couvercle
2.	Lampe
3.	Jeton

Figure 4 - Classification des formes céramiques.

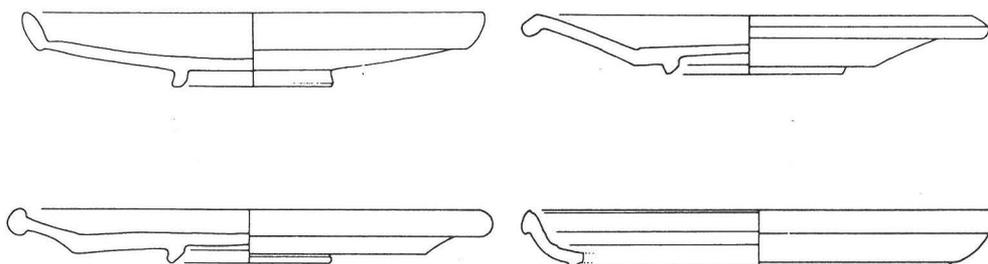
peut modifier la forme en fonction de son faciès céramologique, à la condition, bien évidemment, d'en respecter le fond (terminologie et ordre des descripteurs). A court terme, en parallèle avec l'informatisation du

système, il est prévu d'éditer une fiche de saisie informatique normalisée "Mont Beuvray" et de proposer des modèles de comparaison (regroupement de catégories de même nature, par exemple⁹).

9 Céramique fine d'importation, céramique grossière régionale, etc.

A01 ASSIETTE

Forme basse, ouverte; h./ diam. max. < 1/4 ; diamètre de l'ouverture généralement inférieur à 23 /24 cm; avec ou sans marli; fond plat ou pied annulaire, de section souvent triangulaire.



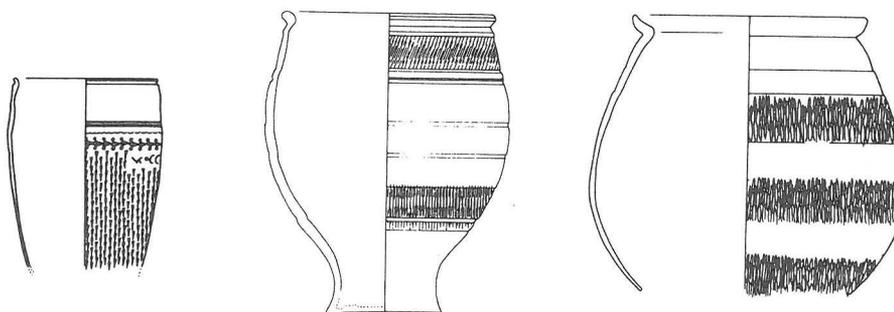
Fonction Consommer ou servir les aliments.

Catégories CAMP A, B, C, PRETS, TSIT, TSGA, TRUBR, MICAC F, PC, PGFINLF, PGFIN TN.

Typologie Morel 1174, 2233, 2280, Ha. 1, 2, 3, 4, Drag. 17, 18, Feurs 5121 à 5125, Consp.1 à 6, 10 à 12, 16, 18 à 21, 39 à 42, 47, 48, CR 1-1 à-3, 2-1 à-7,3-5.

B01 GOBELET

Forme haute, ouverte ou fermée; diam. max / h. < 1,5 ; parois verticales ou faiblement évasées, droites ou galbées; diamètre généralement compris entre 4 et 12 cm ; fond plat ou annulaire.



Fonction Consommer des boissons.

Catégories TSGA, TRUBR, PEINT, MICAC F, CPB, PC, PARFIN A, B, C, PGFINLF, PGFIN TN.

Typologie Déch. 67, Mayet 1 à 7, 14 à 18, 21, 40, 45, Paunier 10, Feurs 4211, Consp. 50, CR 7-3, 10-1, 10-2.

Figure 5 - Exemples de définitions de formes.

DISCUSSION

Président de séance : D. VERMEERSCH

Didier VERMEERSCH : C'est le problème même de l'ensemble des chercheurs que d'essayer de mettre en fiches les données de la céramique ; je sais qu'on s'y essaie tous, les uns et les autres, mais je ne sais pas si on y parvient toujours complètement ; il faudrait voir, par exemple, avec Philippe Bet, pour Lezoux ou avec Robin Symonds, pour son travail au Musée de Londres.

Philippe BET : J'ai plusieurs questions : 1. quel volume de matériel avez-vous déjà traité avec cette méthode ? 2. toutes ces fiches-papier sont-elles transcrites informatiquement ? 3. avez-vous commencé réellement une exploitation informatique de tout ce volume d'informations ?

Autre chose, maintenant : vous avez dit que toutes les déterminations se basaient sur des critères objectifs et qu'on pouvait se reporter, en cas de doute, à un tessonnier de référence ; avez-vous constaté, de façon tout aussi objective, des dérapages de la part des utilisateurs, dans la mesure où je suis toujours un peu effrayé que des non-spécialistes puissent arriver à un tri définitif.

Thierry LUGINBÜHL : Pour répondre à la première question, il est clair qu'il y a eu une assez longue période de mise au point du système. On a donc d'abord proposé un premier système qu'on a essayé de faire "tourner" avec le mobilier qui sortait des campagnes de fouilles de l'Institut d'Archéologie et d'Histoire Ancienne de l'Université de Lausanne ; pendant deux ans, on a essayé d'utiliser ce premier système et on a vu qu'il y avait des petits problèmes. On a fait ensuite plusieurs mises à jour. Maintenant, on peut dire qu'on a géré le mobilier de cinq ou six campagnes de fouilles de l'équipe lausannoise avec ce système. Les autres équipes (françaises, allemandes, italiennes, hongroises) s'y sont mises aussi, depuis un an ou deux. Il est clair, en fait, que cela a posé des problèmes malgré la forme et les critères objectifs qui sont utilisés pour ces déterminations. Pour la saisie informatique, on a eu pas mal d'errements ; maintenant, je crois que les choses progressent assez rapidement. On utilise un gestionnaire de fichiers sur Macintosh, File Maker Pro 2, un système assez simple qui reprend les descripteurs de la fiche de saisie papier. Le système n'est pas encore tout à fait au point et on a saisi, pour le moment, une seule campagne de l'équipe suisse ; il est sûr qu'il y aura encore des mises au point à faire.

Je passe la parole à Philippe Barral pour les problèmes qu'on a rencontrés avec les équipes étrangères qui ne connaissaient pas du tout les faciès de la Gaule de l'Est.

Philippe BARRAL : En fait, le principal problème se situe au niveau de l'identification des catégories définitives. Il est clair que les erreurs de tri se font surtout sur les fragments de panses. Il y a effectivement une partie du matériel qui se trouve globalisée dans ce qu'on appelle une identification incomplète mais je pense que d'ici quelque temps, avec l'aide du tessonnier, cela progressera assez rapidement. Ce qu'on voulait absolument, c'est qu'en fonction des quantités de matériel qui sortent chaque année, il y ait un premier enregistrement, une première saisie des données qui, même si elle n'est pas parfaite, soit utilisable par la suite, qu'on ait au moins une idée, à partir d'un ensemble, des principales catégories, de la quantité, etc.

Didier VERMEERSCH : Et vous l'avez utilisé ?

Philippe BARRAL : Oui, et cela fonctionne bien. Il y a des erreurs, c'est évident ; il faut reprendre. Par exemple, dans le cas des céramiques à revêtement, il est clair qu'entre une présigillée, une sigillée sud-gauloise et une sigillée du centre de la Gaule, tout passe en "céramique à vernis rouge". Ensuite, c'est le travail du spécialiste ; il y a, en général, toujours un spécialiste qui rôde dans le coin et auquel on peut faire appel pour identifier correctement le matériel.

Hervé SELLES : Je voudrais que tu nous détailles un peu le dendrogramme primaire sur les définitions parce que cela reste quelque chose de très symbolique. Peux-tu nous donner les principales étapes, les principaux descripteurs, pour chacune de tes catégories ?

Philippe BARRAL : Le premier niveau prend en compte, dans la hiérarchie des critères, la couleur de la pâte ; en fait, il s'agit de la couleur externe puisqu'on peut avoir, avec les céramiques protohistoriques en particulier, tout un système de pâtes zonées. Ensuite, on prend en compte le mode de montage — tournée ou non tournée —. Puis on a défini trois groupes suivant la taille du dégraissant, de fin à grossier. Jusque là, il n'y a rien d'original, ce sont des choses qui ont déjà été utilisées. Le niveau suivant, c'est le traitement de surface : avec ou sans revêtement ; on est resté volontairement assez vague pour ne pas rentrer dans les notions de vernis, engobe, revêtement puisque, évidemment, on peut avoir des cas très différents. En fait, arrive après l'identification incomplète et le problème se pose surtout pour les fragments de panse quand on n'a pas d'éléments significatifs. En particulier, entre un tesson de céramique peinte celtique à engobe blanc dont le décor géométrique a disparu et un fragment de panse de cruche à revêtement également blanc, il peut y avoir une confusion et là, même le spécialiste ne peut pas forcément identifier correctement s'il s'agit d'une cruche importée ou d'une céramique celtique. Donc, je dirais que l'identification incomplète sert surtout pour toute la masse des tessons informes et l'identification complète est importante pour tous les fragments significatifs, bords, fonds, décors, etc.

Hervé SELLES : Peux-tu détailler encore un peu plus, pour nous donner une idée, justement, de ce qu'il y a dans les engobées ?

Philippe BARRAL : Avec revêtement, vous avez tout ce qui s'apparente aux sigillées, donc les sigillées italiennes, gauloises, les bols hellénistiques à reliefs, la terra rubra, les parois fines (pour ces dernières, on a distingué, en fait, deux catégories : les parois fines type Beuvray, qui s'apparentent également aux terra rubra, et les vraies parois fines importées) et les céramiques à revêtement plombifère. En dehors de la sigillée, ce sont des catégories assez marginales. Pour les plats à engobe interne, on a également distingué deux variantes suivant qu'on peut distinguer

avec certitude, ou non, la présence de paillettes noires. Pour les céramiques peintes, on a également deux catégories. Le reste correspond à des catégories qui sont strictement liées au site, en particulier les céramiques fines à pâte claire engobée.

Robin SYMONDS : C'est intéressant de voir à quel point nous sommes tous plus ou moins d'accord sur le système d'enregistrement. La seule remarque que je ferai, c'est qu'il faut penser, dès le début, à la façon dont on va exploiter ces enregistrements. Tout ce codage des données implique, en fin de compte, l'élaboration de graphiques et c'est là que se trouvent les limites de l'exploitation des données. C'est là qu'il faut penser à élargir les domaines de l'image. Du temps où on n'avait que quelques tessons, on pouvait les montrer avec des dessins ; maintenant, avec des milliers d'exemplaires, il faut les représenter différemment. Avec ce codage, je voudrais savoir si vous pensez à ce domaine ?

Philippe BARRAL : On ne vous a pas montré le stade ultérieur. On a prévu, en gros, deux fiches de regroupement des données. Pour chaque catégorie, par exemple, on a le nombre de fragments, le nombre d'individus et le pourcentage par rapport à l'ensemble des tessons et des individus, en établissant des regroupements du type "toutes les céramiques importées", "céramiques à vernis rouge", etc.. Pour les formes, on peut faire la même chose. Les tris s'effectuent automatiquement.

Philippe BET : Et en nombre de tessons traités, vous en êtes à combien ?

Thierry LUGINBÜHL : Pour l'équipe suisse, 4 ou 5000 seulement, depuis 1988.

Philippe BET : Ce qui reste quand même assez faible !

Thierry LUGINBÜHL : On ne sort pas des quantités de mobiliers extraordinaires sur le Beuvray, à part des amphores Dressel I.

Philippe BARRAL : En fait, c'est très variable suivant les chantiers. Je n'ai pas les chiffres en tête mais cela représente des quantités beaucoup plus importantes.

* *
*